

# La Gazette en Yvelines

## 120 ans après la loi de 1905, comment les jeunes s'emparent-ils de la laïcité ?

Dossier page 2

Promulguée le 9 décembre 1905, la loi sur la laïcité fête ses 120 ans. Comment ce sujet complexe est-il transmis aux plus jeunes pour qu'eux aussi puissent s'en emparer ? À Chanteloup-les-Vignes, on a fait le choix d'un jeu de plateau.



## VALLEE DE SEINE

**Ces maires qui remparent pour un nouveau mandat**

Actu page 4



## VALLEE DE SEINE

« Pas que des fleurettes » : Ces villes récompensées pour leurs espaces verts

Actu page 6



## MEULAN-EN-YVELINES

Ce policier a été récompensé pour avoir empêché l'incendie du commissariat

Actu page 8



Cette édition est la dernière de l'année 2025,  
Toute l'équipe de La Gazette vous souhaite  
de joyeuses fêtes de fin d'année !

Retrouvez La Gazette en Yvelines en semaine du nouvel an  
pour le prochain numéro !

## GARGENVILLE

Parce qu'il avait des « vidéos indécentes », un adolescent se fait frapper à coup de clef à molette

Faits divers page 10



## VILLENNES-SUR-SEINE

**Marie-Agnès Bouyssou :**  
« Les Villennois ont envie de nouveauté »

DR Actu page 4

## CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Deux caniparcs vont voir le jour

Page 5

## VALLEE DE SEINE

Une nouvelle ligne de bus va relier Mantes-la-Jolie à Magny-en-Vexin Page 5

## CARRIERES-SOUS-POISSY

Une brigade de soirée déployée à partir de janvier

Page 8

## MAUREPAS

Quatre hommes enlèvent une femme à cause d'une dette d'argent Page 11

## FOOTBALL

R1 : Le FC Mantois perd la tête

Page 12

## ANDRESY

« L'odeur de la guerre » à l'espace Julien Green

Page 14

CHATELOUP-LES-VIGNES

# 120 ans après la loi de 1905, comment les jeunes s'emparent-ils de la laïcité ?

■ AURELIEN BAYARD

Depuis la Révolution Française, la laïcité fait partie intégrante des valeurs de la République. « *Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par loi* » stipule la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789. Toutefois, elle a mis du temps à s'installer réellement. Il faut attendre la 3<sup>e</sup> République pour la voir s'enraciner après une véritable guerre idéologique entre l'État républicain et l'Église catholique. En effet, aux yeux des républicains, ce principe permet aux Français de se soustraire des organisations cléricales. L'école est directement visée comme enjeu fondamental et la loi Ferry du 28 mars 1882 remplace ainsi l'instruction morale et religieuse par l'instruction morale et civique.

Un événement majeur va ensuite survenir : l'affaire Dreyfus. Si elle

l'Église et l'État avec la loi du 9 décembre 1905. Si le texte assure « *une liberté de conscience et de culte* », aucune subvention cultuelle ne peut être accordée.

120 ans plus tard, la laïcité reste bien implantée dans la population. Selon un sondage IFOP pour la Fondation Jean-Jaurès publié le 9 décembre (enquête menée en ligne du 9 au 10 octobre auprès d'un échantillon de 1000 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus), elle reste soutenue par deux tiers des Français, un chiffre stable depuis plusieurs années. Toutefois, chez les jeunes de 18 à 24 ans, la satisfaction tombe à 58 % alors qu'en 1989, ce taux était de 71 %. Comble de l'ironie, alors qu'elle est censée mettre tout le monde sur un pied d'égalité, 38 % des sondés voient dans la laïcité « *une source de discriminations* ». De plus, à cause de certains personnages politiques



Le jeu « *Nous sommes la France* » interroge les jeunes sur l'histoire de la République.

à l'adoption de la loi du 15 mars 2004 interdisant tout signe religieux ostentatoire. Par ailleurs, il n'y a pas que les élèves qui peuvent dépasser le cadre instauré par la législation. En juillet dernier, l'établissement privé parisien Stanislas a reçu une mise en demeure de l'académie de Paris sur ses cours de culture chrétienne.

Comment donc redonner le goût à une valeur plus que séculaire mais dont plus personne ne peut témoigner de son arrivée et son impact ? À Chanteloup-les-Vignes, on a fait le pari d'un jeu de plateau. « *Depuis 3 ans, dans le cadre de la cité éducative, on a décidé que les valeurs de la République et la laïcité seraient centrales* », explique Lydia Hugues, déléguée auprès du Préfet dans la commune yvelinoise. Youssef, responsable du la Maison municipale des jeunes « *L'Envol* », a été missionné pour le construire. Les classes de 4<sup>e</sup> des deux collèges (René Cassin et Magellan) se sont donc mises au travail avec leurs professeurs d'histoire-géographie. « *Nous sommes la France* » est ainsi né en 2024. Fort de son succès, « *dans le catalogue pédagogique de la communauté urbaine, c'est le jeu le plus réservé* » révèle la déléguée du Préfet, une version junior a également vu le jour.

Concrètement, comment cela se passe ? Nous avons suivi Youssef le 9 décembre à l'école Verlaine où il intervenait auprès d'une classe de CM1. Tout d'abord, les huit enfants - 4 garçons, 4 filles

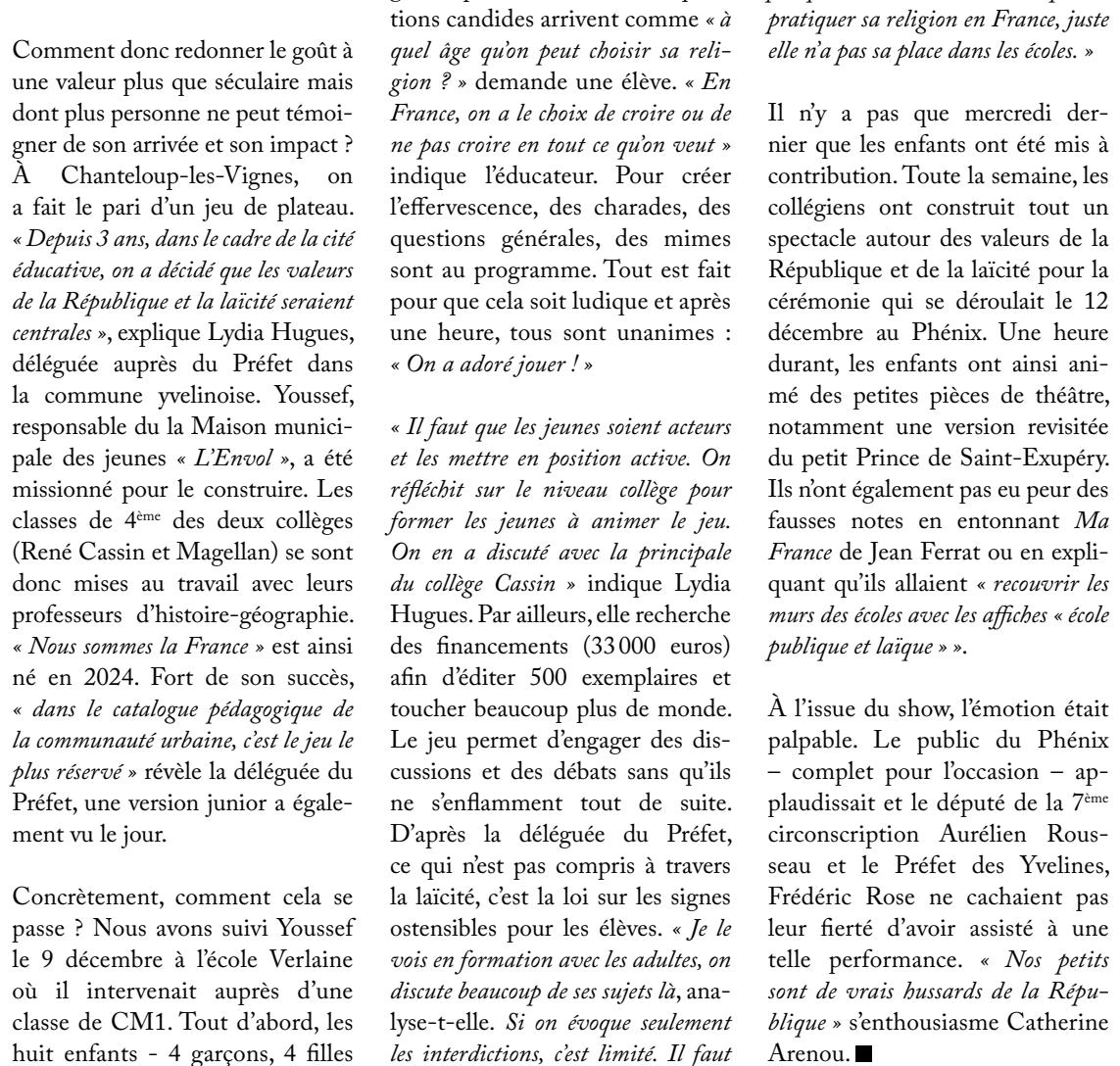
**Promulguée le 9 décembre 1905, la loi sur la laïcité fête ses 120 ans. Comment ce sujet complexe est-il transmis aux plus jeunes pour qu'eux aussi puissent s'en emparer ? À Chanteloup-les-Vignes, on a fait le choix d'un jeu de plateau.**

- essaient de mettre en place la carte de l'Hexagone. Puis, deux minutes plus tard environ, l'éducateur pose la question fatidique : « *C'est quoi la laïcité ?* » Les jeunes se concertent, s'aident pour arriver à la bonne définition : « *c'est accepter toutes les religions* », seulement, il y a des lieux où nous devons le garder pour nous. D'autres questions candides arrivent comme « *à quel âge qu'on peut choisir sa religion ?* » demande une élève. « *En France, on a le choix de croire ou de ne pas croire en tout ce qu'on veut* » indique l'éducateur. Pour créer l'effervescence, des charades, des questions générales, des mimes sont au programme. Tout est fait pour que cela soit ludique et après une heure, tous sont unanimes : « *On a adoré jouer !* »

« *Il faut que les jeunes soient acteurs et les mettre en position active. On réfléchit sur le niveau collège pour former les jeunes à animer le jeu. On en a discuté avec la principale du collège Cassin* » indique Lydia Hugues. Par ailleurs, elle recherche des financements (33 000 euros) afin d'éditer 500 exemplaires et toucher beaucoup plus de monde. Le jeu permet d'engager des discussions et des débats sans qu'ils ne s'enflamme tout de suite. D'après la déléguée du Préfet, ce qui n'est pas compris à travers la laïcité, c'est la loi sur les signes ostensibles pour les élèves. « *Je le vois en formation avec les adultes, on discute beaucoup de ses sujets là, analyse-t-elle. Si on évoque seulement les interdictions, c'est limité. Il faut parler des libertés qu'elle apporte.* » Depuis, la fonctionnaire constate l'évolution avec les parents et les enfants et comment elle a réussi à déconstruire les idées reçues et la loi de 2004. « *Comment elle est arrivée avec les événements de Creil, le fait qu'elle sert à protéger les enfants de discriminations. Cela ne signifie pas que nous ne sommes libres pas de pratiquer sa religion en France, juste elle n'a pas sa place dans les écoles.* »

Il n'y a pas que mercredi dernier que les enfants ont été mis à contribution. Toute la semaine, les collégiens ont construit tout un spectacle autour des valeurs de la République et de la laïcité pour la cérémonie qui se déroulait le 12 décembre au Phénix. Une heure durant, les enfants ont ainsi animé des petites pièces de théâtre, notamment une version revisée du petit Prince de Saint-Exupéry. Ils n'ont également pas eu peur des fausses notes en entonnant *Ma France* de Jean Ferrat ou en expliquant qu'ils allaient « *recouvrir les murs des écoles avec les affiches « école publique et laïque »* ».

À l'issue du show, l'émotion était palpable. Le public du Phénix – complet pour l'occasion – applaudissait et le député de la 7<sup>e</sup> circonscription Aurélien Rousseau et le Préfet des Yvelines, Frédéric Rose ne cachaient pas leur fierté d'avoir assisté à une telle performance. « *Nos petits sont de vrais hussards de la République* » s'enthousiasme Catherine Arenou. ■



LA GAZETTE EN YVELINES

Depuis 3 ans, Chanteloup-les-Vignes célèbre les valeurs de la République et la laïcité.

divide déjà la population, l'Église s'en donne à cœur joie en y voyant un complot des protestants, des juifs et des francs-maçons afin de mettre à mal les traditions catholiques. Et des messages contre-révolutionnaires sont même passés à travers certains journaux comme *la Croix* et *le Pèlerin*. La République française décide de contre-attaquer à travers Pierre Waldeck-Rousseau. Il fit voter une loi qui impose aux congrégations religieuses une autorisation pour continuer à exister. Puis, c'est Émile Combes qui acta la fameuse séparation entre

ou de journalistes, 52 % estime que « *sa défense est instrumentalisée afin de dénigrer les musulmans* ». Chez les jeunes, ce taux augmente de 7 points.

Cependant, il serait réducteur de croire que les attaques envers la laïcité dateraient seulement de 2025. La première grosse affaire éclate en octobre 1989. Trois élèves sont exclues d'un collège de Creil (Oise) pour avoir gardé leur foulard islamique en classe. D'autres événements du même type conduisent 15 ans plus tard

# DITES LUI À UNE VIE MOINS CHÈRE

Toujours plus de prix et toujours le moins cher...



**E.Leclerc**  **MANTES-LA-VILLE**  
RCS NANTERRE 880 892 518

**87 Boulevard Roger Salengro - 78711 MANTES-LA-VILLE**  
**Tél. : 01 34 97 33 60**

#### HORAIRES D'OUVERTURE :

**Du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30, le vendredi de 8h30 à 21h00  
et le samedi de 8h30 à 20h30**

## Marie-Agnès Bouyssou : « Les Villennois ont envie de nouveauté »

**Première adjointe du maire villennois Jean-Pierre Laigneau depuis 2020, Marie-Agnès Bouyssou s'est officiellement lancée dans la campagne aux élections municipales. Avocate de formation et villennoise depuis 25 ans, elle espère « apporter un regard neuf » après le conflit ouvert qui a touché la municipalité ces derniers mois.**

■ MAXIME MOERLAND

**Pourriez-vous vous présenter pour les Villennois qui ne vous connaîtraient pas encore ?**

J'ai exercé pendant 10 ans à Paris en tant qu'avocate, et avec mon mari, nous avons fait le choix de venir vivre à Villennes il y a 25 ans, parce que nous voulions offrir à nos enfants un cadre de vie autre que celui de Paris.

J'ai arrêté de travailler quelques années pour me consacrer à ma famille et pour faire du bénévolat. Là, j'ai commencé à me constituer un certain réseau. En 2012, je suis devenue chasseuse de tête spécialisée dans les avocats. Je suis indépendante, ce qui fait que j'ai pu lever le pied lorsque la mairie a commencé à me prendre tout mon temps. Et j'envisage de mettre en suspens mon activité lorsque je serai élue maire, pour pouvoir me consacrer intégralement à ma mission.

**Qu'est-ce qui vous a motivé à vous lancer en tant que tête de liste ?**

Avant ma décision, beaucoup de gens m'ont sollicité. Et je répondais souvent : « Si vous me soutenez, j'y

vais. » Et ça m'a confortée dans l'idée qu'il fallait vraiment que j'y aille, j'ai été première adjointe pendant 5 ans, ils connaissaient mon travail dans les écoles. J'ai montré aux habitants que j'étais une femme de dossier. Mon passé d'avocate fait que j'ai une rigueur dans le traitement des sujets : quand on me demande quelque chose, ça ne reste pas lettre morte. Je suis quelqu'un qui est connu aussi pour son côté très empathique. On me surnomme « main de fer dans un gant de velours ».

**Devenir maire, était-ce une ambition de longue date ?**

Pendant les cinq ans et demi qui se sont écoulés, il était tacitement entendu entre Jean-Pierre Laigneau et moi qu'il m'introduirait comme son successeur. Et il l'a clairement dit à l'équipe, dès le début du mandat. Donc, j'ai beaucoup travaillé, j'ai beaucoup appris. Et quand j'ai rebordé le sujet, il y a un an, il est venu me dire, « j'ai réfléchi, je vais me représenter, mais je te céderai la place au bout de trois ans, on dira que je suis malade ». Je lui ai dit que c'était un mensonge, que je ne voulais pas de ça pour les

Villennois, que j'aurais beaucoup plus de légitimité si les gens mettaient mon bulletin dans l'urne.

**Allez-vous incarner la continuité ou la rupture avec la politique de l'équipe en place ?**

On sent que les Villennois ont envie de nouveauté, de candidats qui ne se sont jamais présentés. Nous avons fait le choix d'appeler notre liste « Un regard neuf pour Villennes ». D'abord parce que ce serait la première fois qu'il y aurait une femme maire à Villennes. Et puis, on sent que les gens ont envie de nouvelles façons de gérer la commune, de nouvelles méthodes.

Je vais beaucoup être dans le collaboratif. Je vais consulter régulièrement les habitants, ce qui n'a pas été assez fait sur ce mandat. C'est un peu l'ancien temps : le maire décide, il impose, et puis si vous n'êtes pas content, allez au tribunal. Un maire, aujourd'hui, doit se montrer innovant.

**Quels sont les axes principaux de votre programme ?**

On veut une ville vivante, où chacun a sa place dans un cadre de vie préservé et avec des commerces dynamisés. Ça passe aussi par des associations soutenues et des événements de qualité. On aimerait créer une synergie, que les gens se retrouvent, qu'ils aient un sentiment d'appartenance.

On va prôner un urbanisme raisonné : on mettra toute notre énergie pour rénover plutôt que construire. Mais aussi un urbanisme négocié, que ce soit avec l'État pour montrer ce qu'il n'est pas possible de faire à Villennes, mais aussi avec les promoteurs. On ne va plus subir leurs projets, mais les maîtriser.

Un cadre de vie préservé, ça passe évidemment par l'amélioration de la sécurité, avec une présence accrue de la police municipale sur le terrain. Il faudra revoir le maillage de la vidéosurveillance et l'efficacité des caméras, pour réduire ce sentiment d'insécurité que les habitants nous font remonter.

Pour le scolaire, la rénovation de l'école des Sables, qui a été mise en

stand-by, me tient particulièrement à cœur. C'est une école qui date des années 70 et qui a vraiment besoin d'un sérieux coup de neuf. Notre souhait, c'est qu'à terme, toutes nos cours de récréation soient transformées en cours oasis : les retours sont excellents, les enseignantes nous disent que l'ambiance de la cour a changé. On a aussi un projet de poser des panneaux solaires sur l'école du Pré-Seigneur, dans un projet plus global pour avoir une boucle de consommation.

Le mandat sera placé sous le signe de la sobriété, et ça va être à tous les niveaux : au niveau environnemental mais aussi au niveau financier, en allant chercher des économies là où on peut en faire plutôt que d'augmenter les impôts. ■



Dans sa jeunesse à Toulouse, Marie-Agnès Bouyssou était... baby sitter des enfants du maire Dominique Baudis, pour payer ses études de droit. « C'est comme ça que j'ai toujours su qu'un jour, je ferais de la politique ». ■

## Ces maires qui rempilent pour un nouveau mandat

**La semaine dernière, plusieurs maires en fonction ont officialisé leur candidature pour les élections municipales de mars prochain. Tour d'horizon.**

■ MAXIME MOERLAND

Alors que de nombreux candidats sortent du bois depuis plusieurs mois pour tenter de s'emparer des mairies de leurs communes respectives, les maires actuellement

en poste ont tardé à se manifester. Mais depuis quelques jours, un coup d'accélérateur a été donné dans la campagne aux prochaines élections municipales.



S'il avait déjà annoncé sa volonté de briguer un troisième mandat à l'occasion de sa cérémonie de vœux en tout début d'année, cette fois ça y est, Michel Lebouc est officiellement entré en campagne. Le maire de Magnanville a commencé à distribuer des tracts la semaine dernière pour sa liste intitulée « Passionnément Magnanville ». Dans sa missive adressée aux Magnanvilloises et Magnanvillois, l'élu Divers gauche assure vouloir rempiler pour poursuivre sa mission « avec passion et sans relâche », et dresse sa liste des priorités parmi lesquelles la lutte contre la désertification médicale, le combat contre les incivilités, la promotion du développement durable ou encore son combat contre le projet de construction d'une prison porté par l'État. Il fera notamment face au conseiller municipal d'opposition écolo-

giste Dylan Guelton (voir notre édition du 5 novembre).

À quelques kilomètres de là, à Buchelay, c'est Stéphane Tremblay qui est sorti du bois. Élu lors de l'élection municipale partielle en 2023 après le départ de Paul Martinez, l'édile buchelois brigue donc un nouveau mandat,

« avec une équipe en partie renouvelée » comme il le souligne dans sa lettre de candidature. « Au cours de ce mandat, j'ai été amené à prendre des décisions difficiles qui ont conduit certains membres de la majorité à prôner la division en reniant ce qu'ils avaient pourtant porté par leurs engagements à mes côtés et leurs votes en Conseil municipal, peut-on y lire. Être Maire n'est pour moi, ni un aboutissement de carrière, ni un remède à l'oisiveté, ni une quête de reconnaissance, mais bien un engagement sincère et constant en faveur des habitants et du bien commun. ■

Tel est le sens profond de l'engagement responsable, du dialogue et de la solidarité que doit avoir un élu. Aujourd'hui, j'ai à cœur de continuer à construire ce Buchelay qui nous ressemble et nous rassemble ». Face à lui, il y aura notamment Zakia Smail, son ancienne adjointe et désormais conseillère municipale d'opposition.

Plus à l'est, à Villennes-sur-Seine, Jean-Pierre Laigneau était longtemps resté indécis. Mais le voilà qui entre officiellement en course pour sa propre succession : il a rassemblé ses soutiens samedi dernier pour se lancer dans la campagne dans ce qui s'annonce comme un autre duel fratricide face à sa première adjointe, Marie-Agnès Bouyssou (voir ci-dessus). Pierre-François Degand, conseiller municipal d'opposition, s'est lui déclaré candidat il y a déjà plusieurs mois (voir notre édition du 9 avril). ■

Des interviews de Michel Lebouc (à gauche), Jean-Pierre Laigneau (au centre) et Stéphane Tremblay (à droite) seront prochainement à lire dans nos colonnes.

## MEZIERES-SUR-SEINE

**Une nouvelle jeunesse pour cette bâtie du cœur de ville**

La Ville lance un appel à projet pour définir le futur du site situé au 70 rue Nationale, aujourd'hui très dégradé.

Afin de « permettre à un porteur de projet de proposer une revalorisation respectueuse du cœur de village », notamment « une rénovation ou reconstruction adaptée », mais aussi du « stationnement intégré à la parcelle » et la « création d'une cellule commerciale ou de service en rez-de-chaussée », la municipalité de Mézières-sur-Seine cherche des candidats pour imaginer le futur du site situé au 70 rue Nationale, une bâtie aujourd'hui très dégradée et devenue propriété communale. La parcelle s'étend sur 440 m<sup>2</sup> et comprend une bâtie principale en limite de voirie, composée de deux bâtiments sur rez-de-chaussée et un étage reliés par un porche, un troisième bâtiment maçonner sur deux niveaux, une grange agricole en fond de parcelle, et plusieurs caves. La commune envisage la cession du bien au prix de 117 000 euros sous réserve de la validation du projet présenté. Les candidatures seront ouvertes du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2026. « Une visite obligatoire du bâtiment est à prévoir avant tout dépôt de dossier », précise la Mairie. ■

**■ EN IMAGE**

## MANTES-LA-VILLE

**Les travaux de la Halle Sulzer avancent**

Voilà plusieurs mois que la mythique Halle Sulzer a perdu son toit, à Mantes-la-Ville, là où va bientôt naître le futur quartier Mantes-Université. Témoin du passé industriel de Mantes-la-Ville, ce géant de fer de 300 m de long, 30 m de large et 30 m de haut n'en reste pas moins impressionnant, désormais noyé sous les échafaudages tandis qu'il se refait une beauté. Il a vocation à être le point de repère du nouveau quartier, tandis que l'établissement public d'aménagement Seine Aval (EPAMSA), maître d'ouvrage, sonde les habitants afin de préciser les contours de la prochaine phase de construction. ■

**■ EN BREF**

## CARRIERES-SOUS-POISSY

**La Région promet 17 millions d'euros pour le futur lycée**

L'instance présidée par Valérie Pécresse a confirmé, dans un courrier datant du 10 décembre, avoir réservé une enveloppe de 17,2 millions pour la construction du nouveau lycée à Carrières-sous-Poissy. Le coût total de l'opération est estimé à 86 millions d'euros.



Pour le maire de la commune, Eddie Ait, « la construction de ce lycée constitue une étape essentielle pour notre Ville ». ■

Le 20 novembre dernier, la Région a officiellement inscrit le projet du lycée de Carrières-sous-Poissy dans son « Plan d'urgence pour les lycées franciliens ». Une première enveloppe de 17,2 millions d'euros lui est allouée dans un courrier daté du 10 décembre. Le coût total de l'opération est estimé à 86 millions d'euros.

Ce futur établissement scolaire accueillera près de 1 200 élèves en entrée de ville depuis Triel-sur-Seine, au sein de la ZAC Carrières Centralité, sur un terrain de 14 000 m<sup>2</sup> identifié par la Mairie et l'Établissement public d'aménagement Mantois Seine Aval. L'Académie de Versailles et l'instance gérée par Valérie Pécresse ont d'ores et déjà défini une structuration pédagogique prévisionnelle ambitieuse et articulée autour de trois pôles complémentaires : un pôle d'enseignement général regroupant 840 élèves, un pôle d'enseignement professionnel accueillant environ 230 élèves, un pôle d'enseignement supérieur (BTS) pour 60 étudiants. ■

## VALLEE DE SEINE

**Une nouvelle ligne de bus va relier Mantes-la-Jolie à Magny-en-Vexin**

L'autorité organisatrice de la mobilité pour la région Île-de-France a annoncé dans un communiqué du 11 décembre l'arrivée d'une nouvelle ligne de bus, la 1104.

Comme chaque année, Île-de-France Mobilités (IDFM) travaille avec les opérateurs pour adapter l'offre de transports en fonction des besoins des usagers. Pour le début d'année 2026, de nombreuses hausses et évolutions de l'offre sont prévues sur le réseau francilien. Lors du Conseil d'administration qui s'est tenu le 10 décembre, plusieurs créations d'offre de bus ont été votées par IDFM. La Vallée de Seine est concernée puisque la ligne de bus 1104 va faire son apparition.

**13 arrêts prévus**

Elle va relier la gare routière de Mantes-la-Jolie à celle de Magny-en-Vexin en 45 minutes environ. Parmi les 13 arrêts se trouvera notamment le lycée Condorcet

## CONFLANS-SAINTE-HONORINE

**Deux caniparcs vont voir le jour**

La Ville de Conflans-Sainte-Honorine propose un cours d'éducation canine gratuit à l'occasion de l'inauguration de deux nouveaux caniparcs, à l'angle des rues du Maréchal Joffre et Anatole France et au niveau du quai Eugène Lecorre, le 20 décembre.

Bonne nouvelle pour les propriétaires de chien conflanais : la municipalité de Conflans-Sainte-Honorine a annoncé l'ouverture de deux caniparcs pour le samedi 20 décembre prochain. L'un d'entre eux sera situé à l'angle des rues du Maréchal Joffre et Anatole France, tandis qu'un autre va voir le jour sur le quai Eugène Le Corre, près du verger participatif sous la passerelle Saint-Nicolas.

**Un accès interdit aux chiens de catégorie 1 et 2**

La Mairie précise toutefois que l'accès sera interdit aux chiens de catégorie 1 et 2. D'ailleurs, le jour de l'inauguration, sous les coups de 10h, un cours d'éducation canine gratuit (sur inscription) sera proposé au caniparc du quai Eugène Lecorre. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES  
Il faudra 45 minutes à la ligne 1104 pour relier les gares routières de Mantes-la-Jolie et Magny-en-Vexin. ■

## VALLEE DE SEINE

## « Pas que des fleurettes » : Ces villes récompensées pour leurs espaces verts

**Le Département organisait le 10 décembre à Buc la nouvelle édition de la cérémonie de remise des prix départementaux du label Villes et Villages Fleuris. Plusieurs trophées ont été remis à des villes de la Vallée de Seine.**

■ AURELIEN BAYARD

« Nos Yvelines sont belles ». Pauline Winocour-Lefevre, en plus d'être conseillère départementale, a pu visiter de nombreuses communes en tant que présidente du jury départemental des Villes et Villages fleuris. Elle a ainsi pu admirer les efforts que font les communes pour apporter de la verdure à leurs administrés. Surtout qu'avec le changement climatique, la floraison est devenue un vrai casse-tête. « Le climat est un sujet dans nos politiques publiques » assure Pauline Winocour-Lefevre. En effet. Le Département accompagne activement les Villes à travers un soutien technique et humain.

Il propose des formations gratuites pour les élus et les agents communaux, axées sur les pratiques durables, la gestion différenciée et les aménagements paysagers. L'instance présidée par Pierre Bédier peut également fournir un accom-

pagnement personnalisé, avec des visites de terrain et des conseils sur mesure adaptés aux spécificités de chaque territoire. Ces dispositifs permettent aux communes d'enrichir leurs compétences, de renforcer la cohérence de leurs projets et de pérenniser leurs initiatives en faveur de la nature et de la biodiversité.

Lors de la cérémonie d'attribution des prix, qui se déroulait à Buc le 10 décembre, un invité de marque était présent au théâtre des Arcades. Il s'agissait de Marc-André Selosse, professeur au Muséum d'Histoire naturelle de Paris et auteur de nombreux ouvrages de vulgarisation scientifique. Il œuvre depuis plusieurs années pour une meilleure compréhension des écosystèmes et une gestion plus durable de la nature en ville. « Ce ne sont pas que des « fleurettes » » ironise le biologiste, citant au passage des études démontrant



Pauline Winocour-Lefevre (au centre à gauche) a indiqué que le Département pouvait aider les communes à obtenir des « fleurs » des villes et villages fleuris au niveau régional.

l'apport de la flore sur les enfants. Que cela soit au Pays de Galles ou en Catalogne (Espagne), les jeunes proches de la nature auraient un système nerveux plus développé de 5 % par rapport à ceux confinés dans un environnement urbain.

Qui dit cérémonie, dit récompenses. Une pluie de pétales – pas littéralement puisqu'il s'agit de la notation – est alors distribuée, notamment pour Breuil-Bois-Robert ou Flins-sur-Seine. Les deux communes en ont désormais 5, soit la distinction maximale. « Mais ce n'est pas pour autant qu'il faut arrêter de postuler » prévient la conseillère départementale. Par ailleurs, des trophées spécifiques étaient aussi décernés : le trophée du cimetière

naturel, de l'arbre, du jardin partagé et de la valorisation patrimoniale et paysagère, avec plusieurs catégories suivant le nombre d'habitants. Villennes-sur-Seine, en plus d'avoir obtenu cette année une 3<sup>ème</sup> fleur par le jury régional du label Villes et Villages Fleuris, est repartie avec celui de la valorisation patrimoniale et paysagère et du cimetière naturel. Pour ce dernier point, Cécile Bouly, la responsable des espaces verts de la commune, nous explique ses avantages : « C'est plus harmonieux et plus apaisant pour les personnes qui viennent se recueillir. » D'autres communes sont également reparties avec un trophée sous le coude comme Vaux-sur-Seine (jardin partagé) et Verneuil-sur-Seine (cimetière naturel). ■

LAGAZETTE EN YVELINES

## ■ EN BREF

## AUBERGENVILLE

### Serez-vous la prochaine Reine des Mousquetaires ?

L'association des Mousquetaires d'Aubergenville a ouvert les candidatures pour l'élection prochaine de sa Reine des Mousquetaires, qui aura lieu le 10 janvier prochain.

Qui deviendra la future ambassadrice des festivités de la Ville ? Depuis le 8 décembre dernier, les candidatures sont ouvertes afin de désigner la future Reine des Mousquetaires d'Aubergenville. Les seules critères à remplir sont d'être majeure et de vivre ou de travailler à Aubergenville.

### Devenez la mascotte des fêtes

L'heureuse élue deviendra alors la mascotte des fêtes de la commune menées par l'association des Mousquetaires d'Aubergenville. Pour envoyer sa lettre de motivation, direction l'adresse mail de l'association (lesmousquetairedaubergenville@gmail.com). L'élection de la Reine est prévue pour le samedi 10 janvier prochain. ■

## ■ EN BREF

## LES MUREAUX

## MUNICIPALES 2026

### Davy Ramos se range derrière Damien Vignier pour les municipales

La liste Ensemble Pour les Mureaux, présidée par Davy Ramos, a annoncé son union avec la liste Les Mureaux, le Cœur du Mouvement, conduite par Damien Vignier en vue des prochaines élections municipales.

L'union fait la force. Afin de maximiser leurs chances de succéder à François Garay, maire des Mureaux sortant qui a d'ores et déjà annoncé sa volonté de ne pas rempiler, Damien Vignier et Davy Ramos font front commun. Respectivement élus à la santé et au sport et aux affaires économiques, à l'innovation et à cœur de ville, les deux adjoints souhaitent « poursuivre les actions engagées » par l'équipe municipale en place dont ils font partie, et « porter de nouveaux projets ambitieux nés des attentes et des idées des Muriautins ». ■

« Issus de la majorité municipale, nous partageons de nombreuses réussites et avons choisi d'unir nos énergies, nos expériences et nos compétences au service de notre ville, peut-on lire dans le communiqué

de la liste de Damien Vignier « Les Mureaux, le cœur en mouvement ». Et ce n'est peut-être que le début de l'union : le binôme appelle à un « rassemblement encore plus large », à l'heure où « la multiplication des candidatures divise et affaiblit » la ville. ■



Les deux adjoints de François Garay feront notamment face à Papa Waly Danfaka, lui aussi membre de la majorité municipale.

## ■ INDISCRETS

Il n'en fallait pas plus pour horripiler le média d'extrême droite *Frontières*. Quelques jours avant de révéler éhontément des images du sénateur Pierre Ouzoulias pris de vomissements alors qu'il présidait une séance dans l'hémicycle, l'auto proclamé « Médiapart de droite » s'est intéressé à la campagne des élections municipales à Poissy. Débat de fond ? Analyse du scrutin ? Rien de tout ça : sur ses réseaux sociaux, l'ex *Livre Noir* a affiché la co-fondatrice de la liste d'union de la gauche Mieux Vivre Poissy, Aurélie Lafalaize, car celle-ci a eu le malheur... d'arburer un pull aux couleurs du drapeau de la Palestine, dans un tweet publié par Aymeric Caron et son parti Révolution Écologique pour le Vivant, auquel elle adhère. Dans son blog, Jean-Marc Morandini a lui aussi jugé bon de livrer Aurélie Lafalaize à la vindicte populaire tout en la qualifiant de « candidate aux élections municipales » dans la cité Saint-Louis, celle-ci n'étant même pas tête de liste. On n'est pas à une approximation près. Cela n'a pas empêché Karl Olive, candidat à sa propre succession à la Mairie de Poissy, de partager lui aussi ladite photo postée par son homologue député, déclarant sobrement « Une liste d'union d'extrême gauche à Poissy ». ■

Sa fermeture en a surpris plus d'un, dans le centre-ville de Mantes-la-Jolie. Le magasin de prêt-à-porter féminin Lya K., situé rue Henri-Rivière, a plié boutique de manière express, le lendemain d'une vaste opération promotionnelle pour le Black Friday, le samedi 29 novembre, recevant même le soutien d'un candidat aux élections municipales Adama Gaye. La raison de ce départ soudain ? Des loyers impayés et une procédure d'expulsion qui s'appréte à être appliquée. C'est en tout cas ce qu'il se murmure chez les commerçants voisins, et ce qui a même fini par être indiqué sur la devanture de l'établissement. L'intéressée s'est finalement exprimée sur les réseaux sociaux quelques jours plus tard : « Une page se tourne pour en ouvrir une autre. Ce n'est pas un échec mais une expérience capitale pour la suite ». ■

On se demandait si ses soutiens allaient le suivre. Il semblerait que cela soit bien le cas... en tout cas une bonne partie d'entre eux. Selon les informations de *Médiapart*, le maire de Conflans-Sainte-Honorine Laurent Brosse, condamné en appel pour violences, harcèlement et tentative d'agression sexuelle, serait bien soutenu par son camp, dont Édouard Philippe (Horizons) et Gérard Larcher (LR), en vue des prochaines élections municipales. Toutefois, cela ne serait pas le cas du camp présidentiel Renaissance, sous l'influence de Yaël Braun-Pivet et Aurélie Bergé. « Ma position est très claire : aucune investiture ou soutien pour un homme condamné pour des faits de violences conjugales, intrafamiliales et sexuelles, quand bien même ce soit un maire sortant », a lâché cette dernière auprès de *Médiapart*. Le fait que Laurent Brosse se soit présenté face à l'ex-ministre macroniste Nadia Hai lors des législatives de 2022 avait de toute façon sacrément refroidi les relations entre le maire conflanais et le parti présidentiel, qui soutient Aurélie Ambert en vue du prochain scrutin municipal. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

# La Gazette en Yvelines



## MEULAN-EN-YVELINES

## Ce policier a été récompensé pour avoir empêché l'incendie du commissariat

**La Préfecture des Yvelines organisait le 5 décembre une cérémonie d'hommage à l'engagement citoyen. Louis Lacotte, policier municipal de Meulan-en-Yvelines, a été décoré pour avoir empêché le commissariat et l'Hôtel de Ville d'être brûlés lors des émeutes liées à l'assassinat de Nahel en juin 2023.**

■ AURELIEN BAYARD

Ce sont tout simplement des héros du quotidien. Des personnes à qui on demanderait pourquoi ils ont décidé d'agir héroïquement et qui répondraient : « Je n'ai fait que mon travail ». C'est cet état d'esprit qui animait Louis Lacotte durant l'été 2023. Après l'assassinat de Nahel à Nanterre (Hauts-de-Seine), plusieurs communes s'embrasent dont certaines dans les Yvelines. Dans la nuit du 28 juin, le policier municipal de Meulan-en-Yvelines se pose au côté d'un opérateur devant les écrans des caméras de vidéo-protection. Il remarque alors une bande qui encercle le commissariat et pose une poubelle enflammée contre la porte du garage.

Le représentant des forces de l'ordre souhaite intervenir tout de suite sauf que son collègue n'est pas assermenté. Il compose donc le 17 Police Secours et le com-

mandant Vranken de la caserne de pompiers des Mureaux débarque. Louis Lacotte s'arme alors de flashlight et tous les deux partent à l'abordage. Après avoir repoussé la poubelle, ils prennent en chasse les fauteurs de troubles mais n'arrivent pas à leur mettre la main dessus. « De toute façon, le but était de les disperser » glisse le policier en souriant.

Cet acte de bravoure n'a pas seulement empêché l'incendie du commissariat. Le bâtiment étant affleurant à la mairie, les flammes auraient pu se propager et ravager l'ancienne église du XIX<sup>e</sup> siècle. Pour ces faits, le policier a été décoré de la médaille de la sécurité intérieure échelon bronze, lors d'une cérémonie d'hommage à l'engagement citoyen le 5 décembre organisée par la Préfecture. Ce qui constituait un joli cadeau

d'anniversaire pour le chef de service de 1<sup>re</sup> classe. Lui voit dans cette décoration une reconnaissance de ses états de service depuis son entrée chez les forces de l'ordre le 1<sup>er</sup> janvier 2000.

Natif de Périgueux d'une mère « au service des impôts » et d'un père « dans le privé », Louis Lacotte s'est pris d'amour pour « le bleu » grâce à son grand-père, ancien commandant de gendarmerie. « Et comme j'étais chez les scouts, l'uniforme m'était déjà familier » confie-t-il. Après avoir effectué ses premières armes à Tours, le policier est muté en région parisienne où il officie dans plusieurs brigades. Racolage et prostitution, violence urbaine, « après, je suis parti à la direction du renseignement de la Préfecture de police, au sein de la division Islam radical économie souterraine » énumère le

représentant des forces de l'ordre. Et quand on lui demande ses faits d'armes, la seule réponse autorisée est « secret défense ».

Récemment, il a envoyé son rapport de démission à la police nationale afin d'être complètement affecté à la police municipale meulanaise. « Je vais faire du management, de la gestion humaine » explique Louis Lacotte. Il ira aussi sur le terrain pour « restaurer l'image de la police » auprès des jeunes. Et de temps en temps, le cas échéant, le fonctionnaire assure qu'il n'hésitera pas à courir après les bandits. ■



Le policier Louis Lacotte a obtenu la médaille de la sécurité intérieure échelon bronze.

## ■ EN BREF

### CARRIERES-SOUS-POISSY

## Une brigade de soirée déployée à partir de janvier

**La Ville a annoncé le renforcement de la présence de la police municipale grâce à l'ajout d'une brigade de soirée. Les premières patrouilles sont prévues le 5 janvier 2026.**

Depuis le début de sa mandature, Eddie Aït et ses élus oeuvrent pour la sécurité à Carrières-sous-Poissy. La Direction Interdépartementale de la Police nationale des Yvelines entre 2020 et 2025 note plusieurs baisses dans la commune carriéroise, notamment dans les cambriolages (-60,53 %), destructions et dégradations de biens privés (-36,36 %), coups et blessures volontaires (-25,93 %), vols d'automobiles (-16,67 %). « Ce succès nous engage », indique le maire. Outre le développement de la vidéoprotection, il a été décidé la création d'une brigade de soirée au sein de la police municipale. En plus des 10 agents déjà présents, 4 nouveaux éléments débarqueront afin d'être dédiés à cette équipe de nuit. Elle assurera des patrouilles à partir du 5 janvier, ciblées sur des plages horaires particulièrement sensibles, en complément des dispositifs existants. ■

## ■ EN BREF

## CHANTELOUP-LES-VIGNES

## Les Pères Noël verts fêteront le réveillon dans la Ville

**L'opération du Secours populaire français « les Pères Noël verts » posera ses valises à Chanteloup-les-Vignes le 31 décembre pour un réveillon solidaire.**



Les Pères Noël verts seront également présents le 19 décembre à Montigny le Bretonneux pour une fête de Noël avec les enfants « Copain du Monde ».

À quelques jours des fêtes de fin d'année, les Pères Noël verts du Secours populaire français se mobilisent tous les jours, partout en France pour porter un message simple depuis 1976 : la solidarité est la plus belle des magies de Noël.

Toutefois, leurs actions ne s'arrêteront pas après le 25 décembre. Ils seront présents à Chanteloup-les-Vignes lors de la Saint-Sylvestre pour un réveillon solidaire en journée pour les séniors. En dehors de la Vallée de Seine, ils seront également présents le 19 décembre à Montigny le Bretonneux de 18 h à 21 h pour une fête de Noël avec les enfants « Copain du Monde ».

Le Secours populaire accompagne un large public, rappelant l'importance d'actions solidaires accessibles à tous. En effet, selon leur dernier baromètre, près d'un parent sur deux (49 %) ressent de la honte à ne pas pouvoir offrir les cadeaux souhaités à leurs enfants. Vous pouvez également faire un don au Secours Populaire tout au long de l'année. ■

## BUCHELAY

## Une collecte de dons pour les Restos du cœur

**Trois points de collecte ont été installés sur la commune de Buchelay et accueilleront des dons jusqu'à ce dimanche 21 juillet.**

« On compte sur vous ! » Une grande collecte de dons a lieu actuellement sur la commune de Buchelay au profit de l'association Les Restos du Coeur, et ce jusqu'à ce dimanche 21 décembre.

Les bénévoles ont besoin de vous pour rassembler des produits d'hygiène et des denrées alimen-

taires non périssables, comme des boîtes de conserve, des bocaux, des fruits secs, ou autres riz, pâtes, légumes secs ou sucre. Trois points de collecte ont été installés à la Médiathèque de Buchelay, à la Plaine des Sports Grigore-Obreja, et à l'Hôtel de Ville. De quoi égayer les fêtes de ceux qui en ont le plus besoin. ■



Produits d'hygiène et denrées alimentaires sont acceptés sur les différents points de collecte.



# ACTEUR DU QUOTIDIEN DANS LES YVELINES

**PRÉSENTS CHAQUE JOUR À VOS CÔTÉS AU  
CŒUR DES YVELINES, FAISONS ENSEMBLE  
VIVRE UN TERRITOIRE PLUS PROPRE ET PLUS  
DURABLE.**



# FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ LA REDACTION

Dans la soirée du 6 novembre, la police municipale de Gargenville doit intervenir avenue Albert Camus auprès d'un adolescent de 14 ans qui vient d'être frappé au visage à coup de clef à molette et aspergé de gaz lacrymogène par deux autres jeunes de son établissement scolaire, le lycée Vaucanson des Mureaux. Les sapeurs-pompiers viennent également et lui prodiguent les premiers soins. Par ailleurs, à cause de ses blessures, le jeune Gargenvillois se voit délivrer une ITT de 2 jours.

Par ailleurs, le lycéen raconte aux forces de l'ordre les raisons du sale quart d'heure qu'il vient de passer. Pour avoir demandé des « choses indécentes » à son ex-petite amie et de les avoir conservées sur son téléphone portable, les deux mis en cause ont exigé des excuses via une vidéo et, s'il ne s'exécutait pas, sa famille serait directement menacée. De plus, la remise d'une somme d'argent était également exigée la semaine suivante. L'enregistrement vidéo est donc réalisé puis diffusé sur l'application « Snapchat ».

## POISSY

### Un commercial allemand condamné pour agression sexuelle sur une employée d'hôtel

**Le 11 novembre, un commercial allemand a agressé sexuellement une employée de l'hôtel en frottant son sexe contre ses fesses. Il a été condamné le 9 décembre à deux ans de prison avec sursis.**

Il a parcouru plus de 850 km pour venir clamer son innocence. Le 11 novembre vers 22h30, un Allemand de 49 ans débarque à Poissy. Il est commercial pour un sous-traitant de Stellantis et une réunion est programmée dans les locaux pisciacais du groupe automobile. Comme le relate 78Actu, le

## GARGENVILLE

### Parce qu'il avait des « vidéos indécentes », un adolescent se fait frapper à coup de clef à molette

**Deux adolescents scolarisés au lycée Vaucanson des Mureaux ont violement frappé au visage un de leur camarade le 6 novembre. Ils lui reprochaient d'avoir des « vidéos indécentes » de son ex-petite amie sur son téléphone.**

■ AURELIEN BAYARD



Les agresseurs et la victime sont tous les trois scolarisés au lycée Vaucanson des Mureaux.

Les investigations débutent sans tarder et les agresseurs - déjà connus des services de Police - sont promptement identifiés. Les enquêteurs se rendent le 25 novembre au lycée Vaucanson et procèdent à leur interpellation. Durant leurs auditions, l'un des assaillants reconnaît les faits reprochés tandis que l'autre assure seulement qu'il avait « juste tenu » l'adolescent de 14 ans et nie avoir demandé de l'argent. Cependant, il reconnaît avoir voulu s'emparer du téléphone du plaignant pour effacer les vidéos de filles réalisant « des choses

sexuelles ». Des perquisitions sont également effectuées conduisant à la découverte de la clef à molette.

L'ex-petite amie de la victime a également été entendue dans cette affaire. Elle a expliqué avoir « eu des problèmes » avec son ancien petit copain et en avoir parlé à des amies. Cependant, elle n'aurait jamais demandé « à ce qu'il soit frappé ». Les deux mis en cause devront se présenter devant le juge des enfants en février 2026 ainsi qu'à l'unité éducative du tribunal judiciaire de Versailles en janvier 2026. ■

Alors que la jeune femme de 21 ans tente de changer le câble de la TV, il passe derrière elle. La salariée aurait alors senti le sexe de l'homme en érection. « Ma seule idée était de réussir à remettre la fiche dans la prise, s'est-il défendu à la barre dans un français impeccable note le site internet d'informations locales. Et après, j'ai été obligé de me coller à elle car il n'y avait pas beaucoup de place et que mademoiselle est un peu corpulente. » Sauf que l'employée assure qu'il lui aurait fait des avances sexuelles après cet incident, des propos également entendus par un de ses amis car elle avait lancé discrètement un appel téléphonique.

Inconnu des services de police allemand et français, le tribunal a jugé le commercial coupable et a prononcé une peine de 2 ans avec sursis. L'Allemand est également interdit de séjour dans cet hôtel de Poissy pendant 3 ans. ■



À la barre, la victime se demandait si elle avait eu un comportement justifiant les avances sexuelles du commercial.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

## MANTES-LA-JOLIE

### Un bâtiment sous surveillance dans le centre-ville

**Une visite de sécurité a eu lieu le 10 décembre au niveau de la rue Gambetta, dans une ancienne boulangerie fermée depuis 2020. Les experts ont constaté que la structure du bâtiment a bougé, obligeant les pompiers à intervenir.**

Le centre-ville de Mantes-la-Jolie inquiète de plus en plus. En juillet 2024, le mur de la cave d'un restaurant s'était effondré, dévoilant au passage que la dalle du bâtiment était également fissurée. Puis, il y a moins de 3 semaines, c'est un élément de bâche d'un toit qui s'est envolé à cause de la tempête Benjamin. Mercredi dernier, le 10 décembre, la rue Gambetta a dû être bloquée pendant une heure car la structure de l'ancienne boulangerie - fermée depuis 2020 - a bougé. Comme nous l'apprend 78Actu, c'est le cabinet Iser qui a

découvert cela lorsque ses experts réalisaient une visite de contrôle dans le bâtiment. Les pompiers ont dû intervenir en urgence aux alentours de 17h, interdisant l'accès de cette artère très fréquentée aux automobilistes, ce qui a généré de forts ralentissements. Le site internet d'informations locales indique que d'autres visites seront prévues afin de procéder à la sécurisation de l'édifice inoccupé. Pour le moment, « aucune évacuation des habitants n'est au programme » a précisé le directeur de l'urbanisme de Mantes-la-Jolie à 78Actu. ■



Les experts du cabinet Iser ont remarqué que les fissures du bâtiment se sont agrandies.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

## EPONE

### Il tente de voler une Skoda mais repart avec une BMW

**Le 9 décembre, un homme de 24 ans cherchait à voler une voiture dans le parking d'une résidence située à Épône. En fouillant une Skoda, il a trouvé les clefs d'une BMW et est reparti avec. Il a écopé de 12 mois de prison.**

Un jeune homme de 24 ans a pris le parking d'un quartier résidentiel épinois pour une concession automobile. Comme le rapporte 78Actu, il a d'abord « visité » trois voitures avant de pouvoir repartir avec une BMW. Le voleur avait réussi à trouver les clefs du véhicule de la marque allemande lors de la fouille d'une Skoda. Il a pu être appréhendé quelques heures plus tard dans le quartier du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie grâce à la caméra de sécurité présente sur le parking même si celui-ci a tenté de la détruire.

Devant les juges du tribunal de Versailles, il a expliqué vouloir « seulement passer la nuit dans une voiture » relate le site internet d'informations locales. Un argument bien hasardeux puisque l'homme de 24

ans réside... à quelques mètres du lieu du vol. Il a ensuite évoqué des problèmes familiaux et une addiction aux médicaments. Avec trois mentions à son casier judiciaire en moins d'un an, le prévenu n'a obtenu aucune clémence de la part de la Justice. Il passera les 12 prochains mois en prison et son sursis probatoire de 8 mois de prison a été révoqué. ■



Lors de son interpellation, le prévenu venait d'être flashé sur l'A13 alors que le solde de son permis était nul.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

## MAUREPAS

# Quatre hommes enlèvent une femme à cause d'une dette d'argent

**Partie en vacances avec un groupe d'amis rencontrés récemment, une jeune femme s'est retrouvée séquestrée : ils lui réclamaient le remboursement des dépenses engagées pour elle durant le séjour.**

■ PIERRE PONLEVÉ (La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines)

Quatre hommes ont enlevé une jeune femme à Maurepas, en raison d'une dette d'argent de 1000 euros, le 29 septembre dernier. L'un d'eux a été jugé par le tribunal de Versailles le 3 décembre. Le jeune homme, âgé de 19 ans et résidant à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), faisait partie d'une bande ayant décidé de cet enlèvement. « *Et ce pour récupérer une somme de 1000 euros ou 1500 euros, on ne saura pas vraiment. Et ce, en remboursement de vacances en Espagne* », relate un article de 78actu.

Tout avait pourtant bien commencé entre la jeune femme et le groupe d'amis. Durant l'été, un mineur du

groupe la rencontre sur les Champs-Elysées, à Paris. Le courant passe bien et des relations amicales se nouent. Tous décident alors de partir en vacances à Barcelone, où ils dépensent sans compter : 4000 euros en trois jours. « *Et il y aurait eu cette promesse, à la base plutôt galante : 'T'inquiète, je paye tout'* », poursuit le média local.

De retour en France après leur virée sur la Costa Brava, la jeune femme met fin à la relation amoureuse qu'elle entretenait avec l'un des garçons. Celui-ci souhaite alors récupérer l'argent dépensé pour elle. Pour obtenir gain de cause, il va lui

envoyer de nombreux messages, tantôt agressifs, tantôt intimidants. « *Si tu ne rembourse pas, on va te cambrioler ou taper ta mère !* », est un exemple de ce qu'il lui aurait envoyé.

La situation dégénère le samedi 27 septembre. L'ex-petit ami de la victime lui lance un ultimatum : « *Tu as jusqu'à 22 heures pour rendre l'argent. Après je fais tout sauter chez toi* ». À l'heure dite, la victime reçoit même une photo dans sa boîte aux lettres. Elle sort alors dans la rue.

« *À côté d'une [Renault] Kangoo blanche, il y a 4 individus, dont deux qu'elle connaît. Contrainte, elle est embarquée dans le coffre et conduite jusqu'au bassin de la Courance, à Maurepas* », relate 78actu.

Sur place, les 4 hommes lui prennent son téléphone portable et la menacent : « *T'as intérêt à trouver quelqu'un pour payer à ta place !* », lui lancent-ils. Elle est frappée. Les individus appellent plusieurs contacts de son répertoire, sans succès. Laissée sur place par le groupe d'individus, la jeune femme n'a pas eu d'autre choix que de rentrer à pied à son domicile.

« *Dans les jours qui suivent, ses ravisseurs ne vont pas la lâcher. Toujours des promesses de cambriolage ou de s'en prendre à sa mère. Elle sera même filmée pour attester d'une reconnaissance de*

*dette* », ajoutent nos confrères. Mais la situation franchit un nouveau palier quelque temps plus tard.

Certains membres du groupe reviennent au domicile de la jeune femme pour vandaliser la voiture familiale, en dégradant la carrosserie et en brisant les vitres. Malheureusement pour eux, ils se trompent de véhicule : les voisins, qui possèdent la même BMW, découvrent leur voiture détruite. La police va finalement intervenir pour mettre fin à ce manège.

L'ex-petit ami de la victime doit être jugé dans les prochaines semaines. L'auteur majeur présenté au tribunal le 3 décembre est déjà connu pour plusieurs délits routiers et n'a plus de permis de conduire depuis le mois de mai. Cet ancien livreur Amazon a également accumulé de nombreuses amendes.

Face au tribunal, il va lâcher un timide « *je regrette* », sans grande conviction. « *Il n'y a pas eu de menace, pas de coups et pas de violences* », déclare-t-il en souriant et en adoptant une attitude désinvolte. Et d'ajouter : « *On voulait juste qu'elle paye sa part. En trois jours, on a quand même dépensé beaucoup ! Le seul truc que je veux bien dire, c'est que le coup de la BMW c'était débile comme opération. Mais là, on en a fini* », rapporte 78actu.

Apparemment, sans que l'on en connaisse les détails, la dette aurait

été réglée par une tierce personne. Le jeune majeur a expliqué avoir trouvé une autre activité. « *Avec l'autre, on a monté une société de location de voitures, juste avant d'être arrêtés* ». Ce à quoi le juge va répondre ironiquement : « *Vous êtes liés tous les deux. C'est une belle histoire* ».

« *On part en vacances. On joue les grands seigneurs. Les liens se font et se défont et ça tourne au vinaigre* », a déclaré de son côté l'avocate de la jeune femme, qui n'a pas souhaité assister au procès. La procureure de la République requiert 24 mois de prison, dont un an avec sursis probatoire pendant 2 ans. La défense du mis en cause a insisté sur le fait que son client ne serait pas dangereux. « *Il a fallu deux mois pour l'arrêter. Et pendant cette période, il ne s'est rien passé. Contrairement à ce qui a été dit, il n'a pas été remboursé. Il a laissé tomber* ».

Après délibération, le tribunal a finalement condamné l'homme à trois ans de prison dont deux ans avec sursis probatoire pendant 2 ans. Le juge de l'application des peines devra déterminer les modalités de la partie ferme. « *Nous vous interdisons tout contact avec elle, même avec un pigeon voyageur. Sachez que vous êtes passé très très près de l'incarcération à cause de la gravité des faits. Mais aussi à cause de votre nonchalance. Je vous préviens : ne jouez pas avec l'autorité judiciaire* », conclut 78actu, rapportant les mots du président du tribunal. ■



La jeune femme a été conduite au bassin de la Courance, à Maurepas, après avoir été embarquée dans le coffre d'une voiture.

## COIGNIÈRES

# Les épaves de la rue des Osiers ont été enlevées

**Depuis plus de 10 ans, des camions hors d'usage étaient laissés à l'abandon, visibles de tous, dans la rue des Osiers, située dans la zone industrielle de Coignières. Une opération d'enlèvement a eu lieu le 5 décembre.**

■ PIERRE PONLEVÉ (La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines)

Les épaves, laissées à l'abandon depuis de nombreuses années dans la rue des Osiers, à Coignières, ont été enlevées le 5 décembre dernier. Cette opération s'inscrit dans une initiative visant à lutter contre les dépôts sauvages et l'abandon des véhicules hors d'usage. Le Groupe de partenariat opérationnel (GPO), mis en place par l'hôtel de police de SQY, situé à Élancourt, a joué un rôle clé dans la dépollution du site de Coignières.

« Depuis près de 10 ans, 6 véhicules camions épaves dégradaient l'environnement et gênaient la circulation

### Une opération conjointe

Le communiqué poursuit : « *Après une mise en demeure restée vainue adressée au maître des lieux et/ou aux titulaires des certificats d'immatriculation (en l'espèce, des sociétés radiées du RCS /Registre du commerce et*

*des sociétés]) de procéder au retrait des véhicules sous dix jours, ils sont considérés comme ayant l'intention de s'en défaire* ».

En seulement trois jours, le site a été nettoyé, et les épaves retirées le 5 décembre. « *Cette démarche collective illustre l'efficacité d'une coopération étroite sur du court terme entre les partenaires institutionnels et les acteurs techniques sur des thématiques ciblées, au bénéfice cette fois-ci de la préservation de l'environnement* », conclut le communiqué.

La Ville a précisé sur sa page Facebook, le jour de l'enlèvement : « *Alerté par la ville depuis 2024, le gestionnaire du site, en lien avec la Police nationale et notre police municipale, a engagé courant 2025 les procédures idoines pour le retrait de ces camions. [...] Pour information, la mise en fourrière d'un camion revient à environ 2 000 euros, à cela il convient d'ajouter le traitement des déchets entreposés dans ces véhicules et le nettoyage in fine de la voie privée,*



Le 5 décembre, de nombreux services ont unis leurs forces pour enlever les 6 véhicules hors d'usage de la rue des Osiers.

le syndic gestionnaire prenant à sa charge l'intégralité de ces dépenses».

De son côté, le maire de Coignières, Didier Fischer (DVG), a également réagi sur Facebook : « *Récemment, la presse écrite et télévisée s'était emparée du sujet. Ce fut pour moi l'occasion de montrer qu'à Coignières, contrairement à bien d'autres zones*

*industrielles en France, nous avions su trouver une solution pour faire disparaître cette source de danger et de pollution. Un grand merci à tous ceux qui se sont impliqués pour aboutir à ce résultat qui, j'en suis sûr, fera école ailleurs* ». La Ville a conclu en indiquant que le « *gestionnaire fera le nécessaire pour sécuriser durablement son site* ». ■

# SPORT

■ MAXIME MOERLAND

## FOOTBALL

### R1 : Le FC Mantois perd la tête

**Les Mantais se sont inclinés à domicile face à Saint-Brice le week-end dernier, leur laissant de fait le fauteuil de leader de la poule A de Régional 1. L'OFC Les Mureaux a quant à lui laissé échapper 2 points après un match nul et vierge face à l'Espérance Aulnaysienne.**



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

La fin de la première partie de saison fut difficile pour le FC Mantois.

## BASKET-BALL

### NM1 : Poissy battu par Rennes à domicile

**Les Jaunes et Bleus se sont inclinés sur le score de 72 à 68 devant leur public, le vendredi 12 décembre dernier face à Rennes pour le compte de la 15<sup>ème</sup> journée du championnat de Nationale Masculine 1.**

Les week-ends se suivent et se ressemblent inlassablement pour le Poissy Basket. Les Pisciacais

ont subi une nouvelle défaite en NM1 vendredi dernier, alors qu'ils accueillaient Rennes, à



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Le Poissy Basket jouera deux matchs cette semaine avant la trêve hivernale.

En deux petites semaines, le FC Mantois est passé de solide leader de R1 à poursuivant. Deux défaites qui bouleversent les plans mantaïs juste avant les fêtes. Après un premier faux-pas sur la pelouse de l'Entente Sannois Saint Gratién, sur le score de 3-0 le samedi 6 décembre, le FC Mantois a une nouvelle fois mordu la poussière sans inscrire le moindre but samedi dernier, cette fois à domicile face à son dauphin, le Saint-Brice FC (1-0). Une deuxième défaite de rang, les seules de la saison en championnat, qui rétrogradent donc les Yvelinois à la seconde place de la poule A avec 18 points.

Le week-end fut également difficile pour l'OFC Les Mureaux. S'ils n'ont pas perdu, le match nul et vierge face à l'Espérance Aulnaysienne, lanterne rouge de la poule, reste une contre-performance, d'autant plus que leurs concurrents directs que sont Sarcelles et Saint-Denis ont fait le plein de points en cette dernière journée avant les fêtes. Les Muriautins comptent 9 points en 10 journées et se déplaceront à Saint-Brice à la reprise le 17 janvier, pendant que les Mantais accueilleront la réserve du Paris 13 Atlético. ■

## TRIATHLON

### La course Ironman dans les Yvelines, ça se précise

**Le jeudi 12 décembre, le conseil municipal de Versailles a voté, à l'unanimité, le principe de l'organisation l'été prochain d'un triathlon labellisé Ironman sur son territoire.**

Versailles s'apprête à devenir la sixième ville française à accueillir une course Ironman, aux côtés de Nice, Vichy, Aix-en-Provence et des Sables-d'Olonne : alors que la Mairie déposait sa candidature au mois de septembre dernier (voir notre édition du 10 septembre), les élus ont voté à l'unanimité, lors du conseil municipal du jeudi 11 décembre, le principe de la tenue de l'événement le 12 juillet 2026 prochain aux abords du Château de Versailles. Le départ sera donné depuis la pièce d'eau des Suisses, au pied du château. Les athlètes s'élanceront alors et enchaîneront natation, cyclisme et course à pied entre les allées royales, les forêts environnantes et le centre-ville versaillais.

Ce vote s'inscrit dans le cadre d'une convention tripartite de trois ans entre la municipalité de Versailles, le Château et la société Ironman France. L'accord prévoit ainsi l'accueil de l'épreuve sur trois éditions distinctes, sous réserve d'une évaluation annuelle des conditions d'organisation, de sécurité et d'impact environnemental. ■

l'occasion de la 15<sup>ème</sup> journée de championnat.

Une rencontre longtemps indécise durant laquelle s'est notamment exprimé Loïs Gendrey, nouveau venu recruté en tant que joker médical de Noa Calabre. Le meneur de poche qui a remporté la Coupe de France avec Marmande la saison dernière et qui est notamment passé par les centres de formation de Nancy, Monaco et Paris Basketball avant d'évoluer en N1 aux Spartiates de Cergy, a inscrit 18 points pour sa première apparition en Jaune et Bleu. Pas suffisant, toutefois, pour permettre aux Yvelinois de l'emporter.

Le Poissy Basket poursuit donc lentement son chemin de croix, en étant seulement devant le Pôle France dans sa poule en attendant d'affronter Pays de Fougeres ce mardi 16 décembre puis Les Sables d'Olonne vendredi au complexe sportif Marcel Cerdan de Poissy. ■

## BOXE

### Les boxeurs muriautins de l'ASKB brillent

**Mohammed Sane est devenu Champion Île-de-France de sa catégorie, à l'occasion du Championnat Île-de-France Low Kick FFKMDA du samedi 6 et dimanche 7 décembre à Pierrelaye, dans le Val-d'Oise. Il représentera le club lors des Championnats de France.**

Le week-end des 6 et 7 décembre fut couronné de succès pour l'Association Sportive de Kick-Boxing des Mureaux (ASKB). Licencié du club, Mohammed Sane est devenu Champion Île-de-France de sa catégorie (senior classe B, moins de 75kg), à l'occasion du Championnat Île-de-France Low Kick FFKMDA, qui s'est tenu du côté de

Pierrelaye (Val-d'Oise). Il se qualifie de fait pour les Championnats de France Low Kick FFKMDA qui auront lieu le samedi 24 et dimanche 25 janvier. Mais ce n'est pas tout. Son camarade Loan Pecheu (catégorie junior, moins de 91 kg), sportif du club et champion d'Europe Wako, sera également de la partie. ■



VILLE DES MUREAUX

Week-end réussi pour le club muriautin.

## MMA

### UFC : Premier KO en carrière pour le Pisciacaïs Morgan Charrière

**Morgan Charrière a été mis au tapis par un high kick foudroyant du Brésilien Melquizael Costa lors du premier round, pour le dernier événement UFC de l'année dans la nuit du samedi 13 au dimanche 14 décembre.**



UFC

Véritable désillusion pour le combattant pisciacaïs qui, on n'en doute pas, reviendra plus fort.

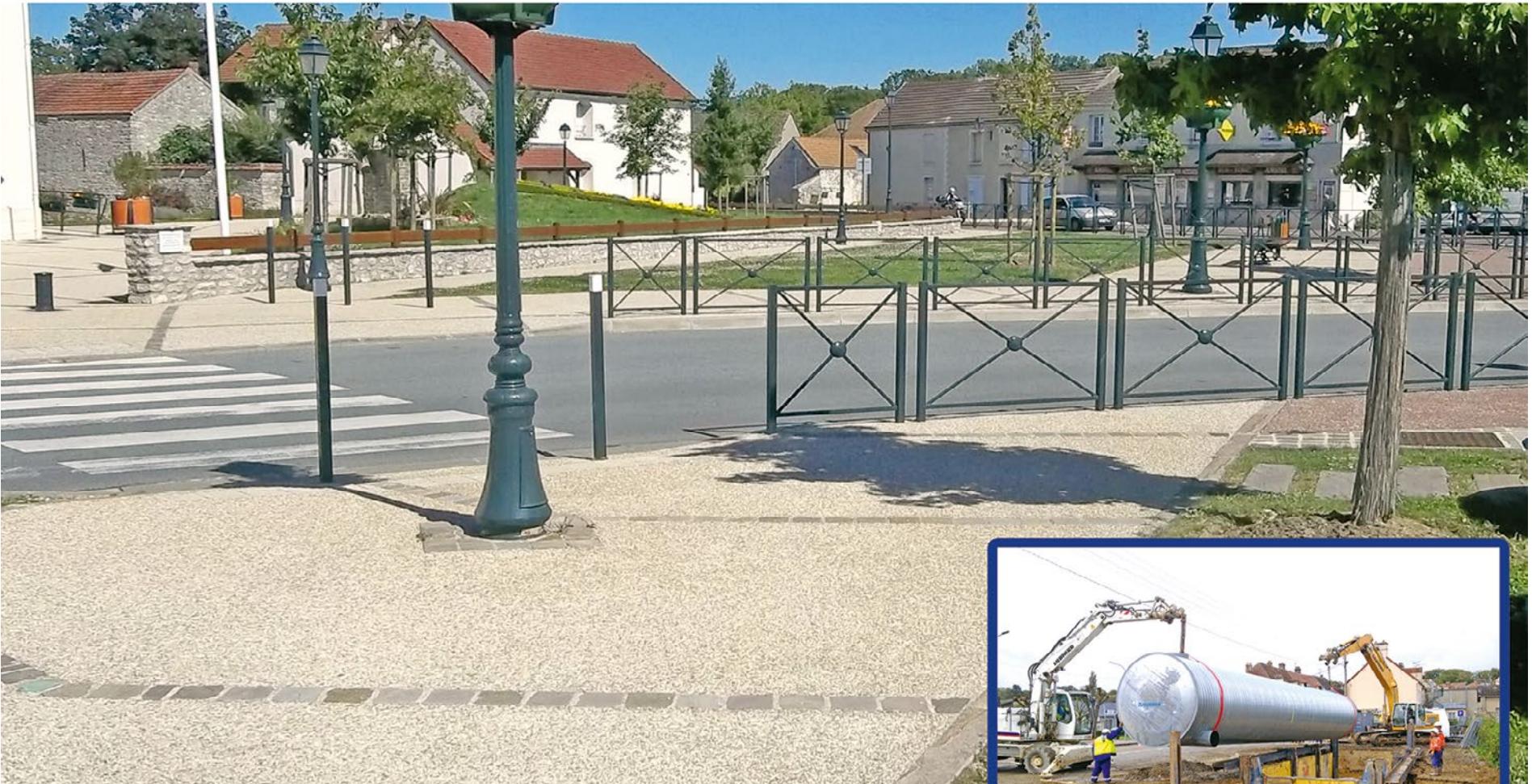
C'est un coup d'arrêt pour le poids plume Yvelinois. Morgan Charrière a subi un K-O d'une violence rare face au Brésilien Melquizael Costa, le premier de sa carrière, à l'occasion de l'UFC Vegas 112. Pour le tout dernier événement de la grande ligue en 2025, qui s'est déroulé dans la nuit de samedi à dimanche dernier, le Pisciacaïs a été mis au tapis par un high kick dévastateur après seulement 75 secondes de combat.

« Matin difficile, merci pour vos messages et le soutien, a-t-il déclaré après le combat sur ses réseaux sociaux. Très déçu de ne pas avoir pu montrer ce que j'ai bossé durant les derniers mois, j'étais prêt. Premier KO en 10 ans de carrière, c'est dur à avaler mais ça fait partie du jeu. Bravo à mon adversaire pour sa performance. On se repose et on y retourne. À bientôt ». ■

# **WATELET T.P.**



## **Centre de Travaux de Magnanville**



### **- Aménagement de votre cadre de vie :**

- Allées, accès garage, parking et terrasses.**
- construction et entretien des routes**
- Equipements urbains**
- Sols industriels**
- Travaux hydrauliques et d'assainissement**
- Terrassements, voiries, enrobés**

**ZAC des Brosses - rue des Mongazons - 01 30 92 04 10**

[magnanville@watelet-tp.fr](mailto:magnanville@watelet-tp.fr)

# CULTURE LOISIRS

LA REDACTION

## ANDRESY

### « L'odeur de la guerre » à l'espace Julien Green

Après avoir triomphé au Festival d'Avignon et à La Scala Paris, ce spectacle haletant sera présenté au public andrésien le vendredi 9 janvier prochain à l'espace Julien Green.



THOMAS OBERIEN

« L'odeur de la guerre » est un seul en scène écrit et interprété par Julie Duval, mis en scène par Juliette Bayi et porté par la compagnie C'est pour ça.

## LIMAY

### Trois groupes au programme d'un concert caritatif

Le samedi 20 décembre se tiendra le concert solidaire « Le Père Noël a un grand cœur » à l'espace Christiane Faure, organisé au profit des enfants dans le besoin afin que chacun puisse recevoir un jouet pour Noël.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« Le Père Noël a un grand cœur » est un concert caritatif où le prix d'entrée est un jouet neuf d'une valeur de minimum 10 euros, remis sur place au Secours Populaire et aux Restaurants du Coeur.

Jeanne se prépare à monter sur le ring pour son premier championnat de boxe. Dans le vestiaire, entre adrénaline et odeurs de camphre, remontent les effluves de son enfance dans le sud. Le chant des cigales s'entrechoque avec les voix de sa mère qui ne parle qu'au chien, de son père qui aurait préféré avoir un fils, et de Francesco, son coach, pour qui, dans la vie, il n'y a que la sueur et la confiance en soi qui paient.

### Traversée d'un monde de blessures

Bien plus qu'un récit, le spectacle « L'odeur de la guerre », créé et joué par Julie Duval, est une traversée dans le monde sans pitié des sentiments mal exprimés, des révoltes mal comprises et des agressions

physiques dites accidentelles. La comédienne, autrice et boxeuse, y raconte son histoire, et la confiera aux Andréasiennes et Andréasiens le vendredi 9 janvier prochain, sous les coups de 20 h à l'espace Julien Green. Pour prendre vos places, proposées à un tarif allant de 8 à 15 euros, cela se passe sur andresy.notre-billetterie.com. ■

## LES MUREAUX

### La langue arabe à l'honneur au Pôle Molière

**Le Pôle Molière des Mureaux célébrera la richesse de la langue arabe le jeudi 18 décembre à 19 h, dans le cadre de la Journée mondiale dédiée. Au programme : une lecture de poèmes menée par le dramaturge et universitaire Muhammad Sef.**

C'est une soirée placée sous le signe de la poésie qui se tiendra à la salle Moreno du Pôle Molière, le jeudi 18 décembre à 19 h. À l'occasion de la Journée mondiale de la langue arabe, une lecture de poèmes en langue arabe sera proposée au public muriatin, orchestrée par une figure reconnue du monde littéraire : l'universitaire, dramaturge et écrivain Muhammad Sef.

Fort de son expérience académique et de sa passion pour les mots, Muhammad Sef guidera le public à travers les sonorités et la profondeur des textes, faisant de la poésie arabe un pont entre les cultures. Plus qu'une simple commémoration, c'est une véritable immersion culturelle qui attend le public. L'entrée est gratuite, mais pour participer à ce moment de partage, l'inscription est obligatoire par téléphone au 01 30 91 29 69, ou au 01 30 91 29 70. ■

Les Restos du Coeur, le Secours Populaire et la Ville de Limay organisent cette année une nouvelle édition du traditionnel concert caritatif de Noël. Pour y participer, pas de billet à acheter. Il vous faudra simplement... apporter un jouet neuf d'une valeur d'au moins 10 euros, qui sera offert aux enfants dans le besoin.

### Apportez un jouet neuf à offrir

Cette année, ce sont trois groupes qui animeront la soirée qui se tiendra le samedi 20 décembre au centre culturel Christiane Faure : le groupe de rock Second Rain et ses compositions en anglais qui sentent bon l'authenticité de l'Americana, la fanfare Boa Brass Band et ses sonorités festives, et enfin le groupe de funk/rock La Fonction et ses chants enivrants. Le rendez-vous est donné dès 19 h pour cette soirée faite pour égayer le Noël de ceux qui en ont besoin, mais aussi, évidemment, pour partager un moment de convivialité à l'approche des fêtes de fin d'année. ■

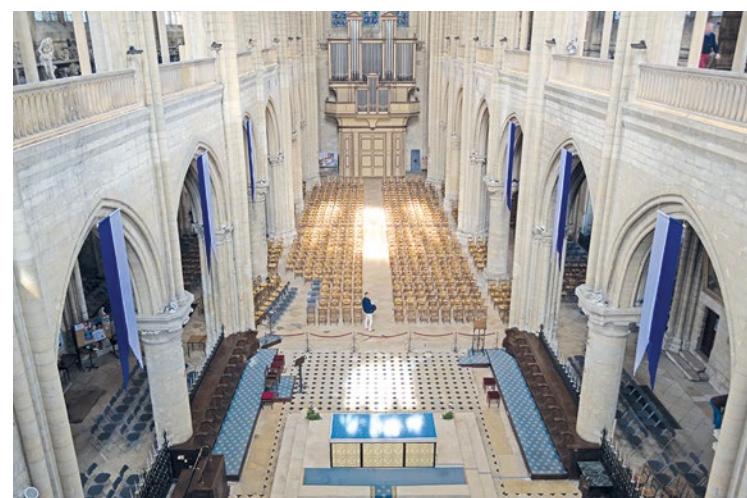
## MANTES-LA-JOLIE

### Clap de fin pour le Festival International d'Orgues 2025

Le dimanche 21 décembre aura lieu le dernier concert de l'édition 2025 du Festival International d'Orgues de Mantes-la-Jolie, au sein de la collégiale. Il sera dirigé par David Hirst.

En guise de clôture de l'édition 2025 de son festival, l'association Les Grandes Orgues de Mantes-la-Jolie propose, le dimanche 21 décembre à 16 h, un concert de Noël sur les trois orgues de la Collégiale : Cogez, Danion & Merklin. À la baguette, on retrouvera le britannique David Hirst, organiste titulaire de la collégiale Notre-Dame et de l'église Sainte-Anne de Gassicourt à Mantes-la-Jolie, mais

aussi directeur artistique du festival. Une belle manière de tirer le rideau après les onze dates qui ont émaillé la saison, durant laquelle des organistes de toutes l'Europe sont venus faire parler leur talent. L'entrée est totalement gratuite et ouverte à tous, et la participation libre. Pour plus d'informations, contactez l'association par téléphone au 06 84 79 39 48 ou par mail à l'adresse contact@go-mantes.com. ■



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Rendez-vous au printemps pour le lancement de l'édition 2026.

## VERNEUIL-SUR-SEINE

### Les musiciens du Louvre débarquent à l'espace Maurice Béjart

Fondés en 1982 par Marc Minkowski, Les Musiciens du Louvre font revivre les répertoires baroque, classique et romantique sur instruments d'époque.

### Remarqué depuis 40 ans

Depuis bientôt quarante ans, l'orchestre s'est fait remarquer pour sa relecture des œuvres de Handel, Purcell et Rameau, mais aussi de Haydn et de Mozart ou plus ré-

cemment, de Bach et de Schubert. Il est également reconnu pour son interprétation de la musique française du XIX<sup>e</sup> siècle : Berlioz, Bizet, Massenet, Offenbach... Une expérience à vivre ce vendredi 19 décembre, à l'espace Maurice Béjart de Verneuil-sur-Seine.

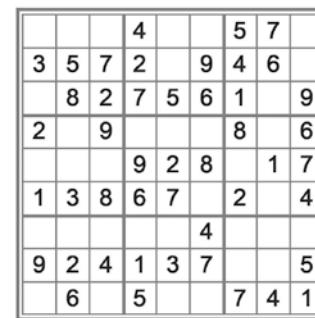
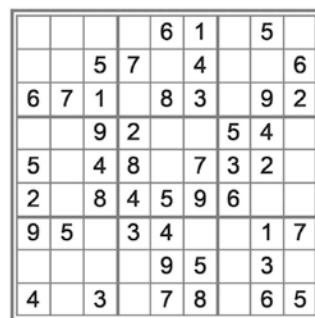
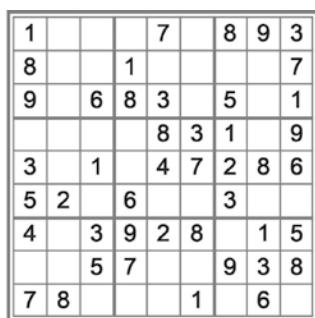
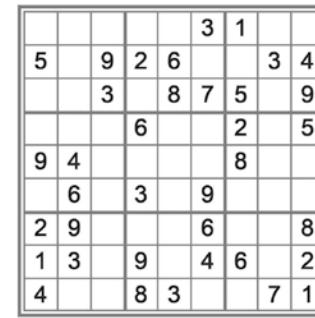
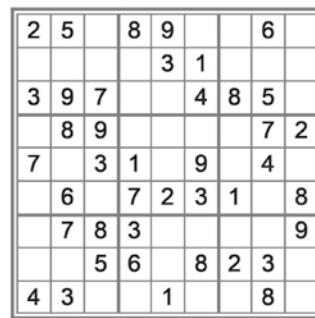
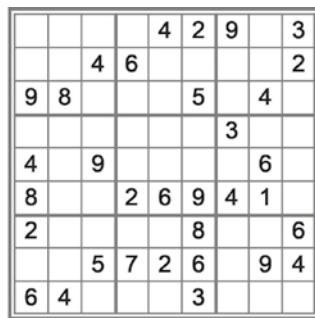
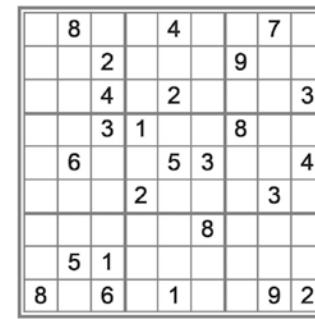
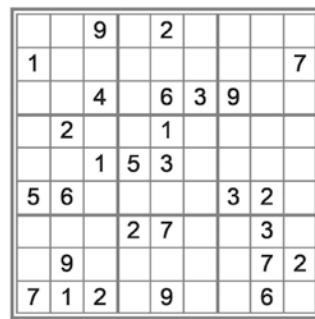
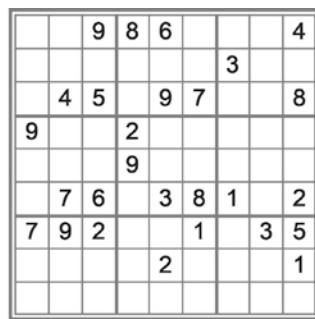
Les places sont accessibles à un tarif allant de 9 à 35 euros sur la billetterie en ligne de la salle vernolienne (<https://billetterie-espace-mauricebejart.mapado.com/>). ■

## MANTES-LA-JOLIE

### Les « Coquilles » d'Amala Dianor au Chaplin

Sur une musique faisant entendre des chants de griots sénégalais, ce duo hip hop et contemporain trouble les contrastes. Confrontés l'un à l'autre, dans leurs différences et leur commune sensibilité, les corps des danseurs s'affranchissent peu à peu de leurs automatismes et de leurs modèles, jusqu'à composer un duo original qui puise en lui-même son propre rythme... ■

Dans le cadre du festival POP, la compagnie Amala Dianor propose son spectacle « Coquilles » au public mantais, ce samedi 20 décembre à 17 h au centre culturel le Chaplin de Mantes-la-Jolie. D'une durée de 30 minutes (suivi d'une rencontre) le spectacle jeune public est accessible au prix de 3 euros. Si cela vous intéresse, direction le site [lechaplin.fr](http://lechaplin.fr). ■

**JEU****SUDOKU :**  
niveau facile**SUDOKU :**  
niveau moyen**SUDOKU :**  
niveau difficile

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°463 du 10 décembre 2025 :

## niveau facile

6	5	1	3	4	7	9	8	2
8	7	9	1	2	6	5	4	3
4	2	3	9	5	8	6	1	7
1	8	2	6	9	4	7	3	5
7	3	5	8	1	2	4	6	9
9	6	4	7	3	5	8	2	1
2	9	8	5	6	1	3	7	4
3	4	7	2	8	9	1	5	6
5	1	6	4	7	3	2	9	8

7	1	8	5	6	9	3	2	4
3	4	9	7	2	1	5	6	8
5	2	6	8	4	3	1	7	9
4	7	3	6	5	2	9	8	1
7	3	6	5	7	4	2	3	8
9	8	1	3	7	4	2	5	6
6	5	2	1	9	8	4	3	7
1	9	7	2	3	6	8	4	5
2	6	4	9	8	5	7	1	3

5	8	1	2	6	3	4	9	7
4	6	9	5	1	7	8	2	3
5	2	6	8	4	3	1	6	9
7	2	3	9	8	4	5	1	6
4	7	3	6	5	2	9	8	1
9	8	1	3	7	4	2	5	6
3	9	6	7	4	2	1	8	5
6	5	2	1	9	8	4	3	7
1	5	8	3	9	6	7	4	2

## niveau moyen

9	3	5	8	4	6	7	2	1
2	8	1	9	5	7	4	6	3
6	4	7	3	1	2	5	9	8
5	2	3	6	8	9	1	4	7
7	6	4	5	3	1	9	8	2
1	9	8	7	2	4	3	5	6
3	7	6	2	9	5	8	1	4
4	5	2	1	7	8	6	3	9
8	1	9	4	6	3	2	7	5

9	4	8	6	2	7	3	1	5
5	7	6	9	1	3	4	2	8
3	2	1	8	4	5	7	9	6
8	3	2	7	9	6	1	5	4
1	5	7	2	8	4	3	6	9
6	9	4	5	3	1	8	7	2
3	1	4	5	3	2	9	6	7
2	1	3	4	5	8	9	6	7
4	6	9	3	7	2	5	8	1

9	2	5	1	8	4	7	3	6
3	1	8	6	5	7	4	2	9
7	6	4	2	9	3	1	8	5
2	7	6	9	3	1	5	4	8
4	8	9	7	6	5	2	1	3
5	3	1	4	2	8	9	6	7
3	5	2	3	1	7	6	8	4
8	4	3	5	7	2	6	9	1
6	5	2	3	1	9	8	7	4

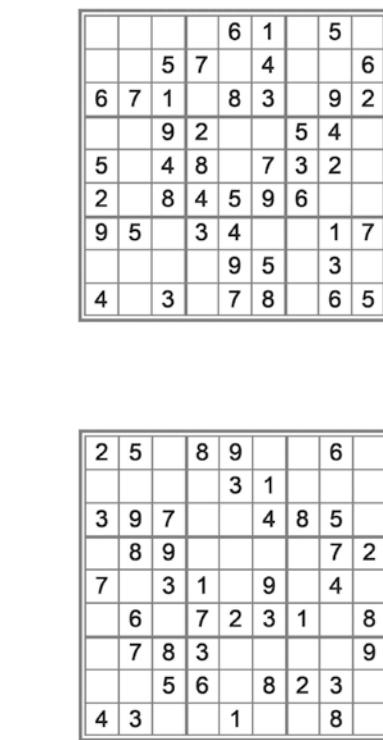
## niveau difficile

3	9	1	4	8	2	7	6	5
6	7	5	1	3	9	2	8	4
4	8	2	5	7	6	9	3	1
9	6	7	8	2	4	1	5	3
5	1	8	7	9	3	6	4	2
2	4	3	6	5	1	8	9	7
8	3	9	2	1	5	4	7	6
7	2	4	3	6	8	5	1	9
1	5	6	9	4	7	3	2	8

9	1	4	5	6	8	2	3	7
2	7	6	1	4	3	8	5	9
3	8	5	7	9	2	1	4	6
6	4	8	2	5	9	7	1	3
1	3	7	4	8	6	9	2	5
5	9	2	3	1	7	6	8	4
8	4	2	9	8	7	5	3	6
7	5	3	6	2	1	4	9	8
8	6	1	9	3	4	5	7	2

5	7	2	8	4	3	1	6	9
4	6	9	2	5	1	3	7	8
3	1	8	6	9	7	4	2	5
9	2	6	1	8	4	5	3	7
3	4	7	5	6	9	2	8	1
8	5	1	7	3	2	6	9	4
6	8	4	9	2	5	7	1	3
2	1	3	4	7	8	9	5	6
7	9	5	3	1	6	8	4	2

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

**La Gazette  
en Yvelines**



# PASS DESTINATION

YVELINES • HAUTS-DE-SEINE

cet HIVER aussi,  
profitez de SORTIES  
à PRIX RÉDUIT



Téléchargez gratuitement l'application !

PASS  
DESTINATION  
YVELINES • HAUTS-DE-SEINE